



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 [ffcregionsud@gmail.com](mailto:ffcregionsud@gmail.com)

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55



## BUREAU EXÉCUTIF RÉGION SUD L 28.10.24 Siège du comité régional Marseille

Ouverture du BE en présentiel 19h00

### 1- Titres départementaux et régionaux

Afin de mettre en valeur les titres Départementaux et Régionaux et prendre en compte les remarques des clubs organisateurs et participants qui désireraient que ces championnats délivrant les titres permettent aux lauréats de porter les maillots sur un maximum d'épreuves des calendriers : une réflexion est menée.

Le Président. Mettre les épreuves délivrant ces titres sur le premier tiers du calendrier

Mr BROCARD.P .Oui mais les faits sont là, seuls les jeunes portent les maillots après l'obtention du titre

Mr PASCAL S. SZYMCZAK.J. Constatent la même chose que Mr BROCARD.P, mais désirent tenter l'expérience sur les cyclo. Cross 2024-2025.

- Le BE approuve à l'unanimité

### 2- Sécurité

LC – Le Président désire remercier les représentants des CDSR de chaque département qui ont particulièrement en cette année 2024 défendu les dossiers Route en préfecture. Grâce à leurs actions parfaitement en concordance avec la RTS FFC et les contraintes liées aux JO 2024, ils ont sauvé les épreuves qui étaient en sérieuses réserves préfectorales. Il souligne ce travail mensuel de « l'ombre » et invite chaque département à désigner un titulaire et un suppléant afin d'éviter toute absence du FFC dans ces commissions.

Un courrier vers les CD sera envoyé en novembre vers tous les Présidents Départementaux.

- Le BE approuve à l'unanimité.



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

## 3- Concours financiers 2024 vers les Clubs et Comités Départementaux

Le Président confirme que tous les concours financiers 2024 ont été effectués aussi bien en direction des clubs que des Comités Départementaux. Certains ont été améliorés pour tenir compte de la forte implication des Clubs Départementaux permettant au Comité Régional d'être sur les deux piliers que sont les résultats sportifs et les finances reconnus fédéralement sur le podium national.

Rappel : ces concours seront donnés le 21/12/2024 sur l'AG du Comité Régional.

- Le BE approuve à l'unanimité.

## 4- Fonds de formation

Le Comité Régional a « purgé », donc rendu à chaque club les fonds de formation qui étaient bloqués en trésorerie régionale, y compris ceux de l'année 2024.

Le Président souligne les nombreux remerciements reçus des clubs, mais aussi l'absence de « reconnaissance » de cet état de fait de certains clubs.

## 5- AG Fédérale du 14/12/2024

Dans l'attente de plus de détails de la part de la FFC sur l'ordre du jour exact de cette journée, il est décidé que les représentants régionaux, qu'il faudra consulter sur leur disponibilité, seront présents physiquement sur cette AG.

Cette présence, souligne le Président, est importante car elle donne la véritable image de l'implication REGION SUD vis-à-vis de l'instance FFC.

Le Président indique que cela engendre des frais supplémentaires pour les Comités Régionaux comme Départementaux du fait qu'en mars 2025 au plus tard, il y aura Congrès ou AG pour approuver les résultats financiers de la Fédération.

A l'occasion du prochain CNPR Fédéral il soulignera toutes ces implications et dépenses financières au BE FFC liées à ces deux éventuels déplacements.

Le BE approuve à l'unanimité le déplacement et la prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement des délégués régionaux sur l'AG du 14/12/2024.

Le BE approuve à l'unanimité la prise en charge de l'hébergement d'un délégué départemental par CD sur l'AG du 14/12/2024.



## Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse  
SIRET : 782 812 994 000 21

### 6- Photo finish « Ex Provence »

Le Président indique qu'il a été sollicité par Mr MARTINEZ C qui désire racheter la photo finish « Provence » qui arrive en fin de vie.  
Il propose que le CA soit consulté avant l'AG sur le sujet.

- Le BE approuve à l'unanimité.

### 7- Plan de développement féminin

Le Président informe qu'il a sollicité le siège fédéral pour avoir un concours humain et financier pour permettre des Regroupements féminins complémentaires au plan de relance féminin du Comité Région Sud. L'EADV du Comité Mr BOULANGER A. sera impliqué sur le plan féminin.

- Le BE approuve à l'unanimité.

### 8- Formation des Cadres Techniques

Le Président va insister auprès de S. TOUCAS pour régulariser les diverses situations d'attente des validations des diplômes fédéraux.

Rappel : tous les cadres présents l'an dernier à Martigues qui ont suivi la reconversion devraient aujourd'hui ne plus être en attente de l'acceptation fédérale de qualification. Il a la certitude que Mr TOUCAS a fait le nécessaire pour la reconnaissance de cette qualification.

Où est le problème ?

Cette situation est intolérable et décourageante pour les cadres et pour les clubs.

Un nouveau point sera fait très rapidement avec S. TOUCAS après relance effectuée vers les clubs en difficulté.

Il propose d'informer le Président de la Fédération de cet état de fait afin que le problème soit définitivement réglé.

Le BE approuve à l'unanimité.

Le Président félicite Mr TOUCAS pour le travail effectué au sein de la commission formation.

### 9- Valorisation de l'entité « CYCLISME »

Le Président demande aux représentants du BE Région Sud, et le fera lui-même à l'occasion de la prochaine AG du Comité Régional le 21/12/2024 pour que nous valorisons purement et simplement le terme CYCLISME, donc



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

Fédération de CYCLISME.

En effet trop souvent, et en particulier médiatiquement nous entendons fédération ROUTE, ou fédération BMX ou fédération VTT. Cette appellation n'est pas du tout correcte. On doit parler de résultats sur les disciplines qui composent notre fédération de CYCLISME.

Cela nous empêche très certainement de mettre en avant l'excellence des résultats du cyclisme tout court, et pourrait avoir des conséquences financières qui n'iraient pas reconnaître la véritable puissance du cyclisme.

Il indique qu'il remontera son impression au Président fédéral car les différents échanges avec d'autres Présidents des Comités Régionaux démontrent une pleine unanimité de cette « impression ».

- Le BE approuve à l'unanimité.

## 10- Photo finish Région Sud

Le Président revient sur l'achat et la livraison de la nouvelle photo finish qui dote maintenant le Comité Régional d'un outil performant.

Il reste à ce jour à Mr S. TOUCAS, avec le concours du fournisseur, de mettre en place la formation des opérateurs. Il demande à Mr C. GARAIX, P. BROCARD, C. MARTINEZ, Mme C. GAMBA, et Mr C. TRUNTCHKA de se rapprocher de Mr S. TOUCAS pour conclure ce dossier.

- Le BE approuve à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Secrétaire Général

Le Président